



Bulletin d'informations
juillet à octobre 2022

N°26



LE VILLAGE RÉNOUVE SES SALLES DE CLASSES



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

Numéros utiles -----	4	Le coin des enfants -----	23
		- La venue des pompiers d'Haudivillers	
État civil -----	5	Notre Village -----	24
		- Cartes postales anciennes	
Retour conseils municipaux -----	6	Portrait -----	25
- 21 octobre 2022		- Un enfant du village, Jacky Hummel	
Les mots des associations -----	8	Environnement -----	26
- Haudivillers Athlétic Club		- La plantation de haies	
- Club du 3ème âge «Les Rencontres»		Divers -----	26
- HaudiCom&Fêtes		- Molière, ses origines beauvaisiennes	
- Harmonie HaudiCœur		- Recette : Le pâté de gibier	
- Odi-Jeun		- Comptine : Le soleil ne veut pas se lever	
- Amicale des Sapeurs-Pompiers		Jeux -----	28
- Haud'Histoire		Calendrier manifestations -----	31
- Nos Enfants d'Abord			
Aménagements -----	17		
- La rénovation des salles de classe			
- L'extension du cimetière			
- La transformation de l'ancienne poste			
Cadre de vie -----	19		
- Le Ciné Rural, lieu de convivialité simple			
- La bibliothèque fait sa rentrée			
Sécurité -----	20		
- Arthur & Zoé font leur rentrée			
Évènements -----	20		
- Le concert de cuivres			
- Les fêtes communale et nationale			

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h et 16h à 19h
M. Le Maire	17h à 19h
Vendredi	9h à 12h et 17h à 18h
Samedi (1er et 3ème du mois)	9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34
Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr
Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h30, les samedis de 10h à 12h et fermée durant les vacances scolaires.

LE MOT DU MAIRE

Les travaux prévus en 2022 avancent bien.

L'extension du cimetière est terminée. Le nouveau règlement de ce dernier est en cours d'élaboration, notamment pour inclure les cavurnes et le mettre à jour de la réglementation funéraire. Nous réfléchissons, avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, à la manière d'améliorer la gestion des déchets du cimetière. Deux containers y seront installés : un (jaune) pour les emballages (papier, films plastique...), un autre dans lequel seront déposés les pots et coupelles en plastiques (ce ne sont pas des emballages).

Nous allons tester un système de tri pour les déchets végétaux. A l'entrée du cimetière, deux emplacements bien délimités seront installés, un pour les végétaux et un pour la terre qui pourra ensuite être récupérée par les personnes intéressées. Les agents communaux veilleront au bon fonctionnement du dispositif et seront présents, si nécessaire, pour vous aider.

Les travaux de l'école sont également terminés et l'ensemble du personnel éducatif apprécie les améliorations.

Les travaux prévus par la CAB rue des bosquets pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales ont pris du retard suite à plusieurs mutations de personnel. Ils devraient bientôt commencer. Nous souhaitons planter des haies rue des bosquets et sur des chemins ruraux afin d'éviter le ruissellement des eaux pluviales et des boues, favoriser l'agro-écologie et constituer un réservoir animal et végétal. Une subvention a été demandée à la Région.

En 2023, la vidéo devrait protéger notre village.

L'éclairage public devrait être entièrement équipé de Leds.

Un appel d'offre devrait être lancé pour poursuivre la restauration de l'église.

Il en sera de même pour les trottoirs de la



rue de la Tour, en fin d'année.

Notre but est également d'améliorer la sécurité et le bien-être dans notre village : sécuriser les abords de l'école avec de nouveaux panneaux et les figurines Arthur et Zoé, et embellir la commune avec un programme de fleurissement.

Toutes les idées sont bonnes, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour nous en faire part.

Il en est de même pour le comité des fêtes, en pleine création. L'élaboration des statuts est en cours. Nous comptons sur vous pour intégrer l'association qui, sans vous, aura de la peine à exister, pour apporter votre aide et vos idées pour toutes les manifestations du village : fête communale, marché de Noël ou autres rassemblements...

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Sylvain FRENOY

NUMÉROS UTILES

**TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE la plus proche !**

**N°Audiotel 32 37***
ACCESSIBLE 24H/24H

* Numéro Audiotel : 0,24 Euro TTC / min

www.3237.fr

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948



SOS MÉDECINS
BEAUVAIS

Ouverture de la structure SOS MÉDECINS BEAUVAIS le 2 novembre
36-38 avenue Salvador Allende 60 000 Beauvais

Consultations et visites

Ouvert 24h/24, 7jours/7

Pour prendre rendez-vous :

Flashez le QR code



- Visites à : Tillé, Guignecourt, Bonlier, Nivillers, Fouquénies, Goincourt, Au Marais, Therdonne, Allonne, Warluis, Frocourt, Saint-Martin-Le-Nœud.



Suivez la ligne bleue tracé au sol !



Nouveaux arrivants

Il est demandé aux nouveaux habitants, dès leur arrivée dans la commune, de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par mail à l'adresse suivante :

mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Cette démarche permet :

- les prévisions d'effectif pour la rentrée scolaire ;
- le suivi de la liste des personnes de plus de 65 ans ayant droit au colis de fin d'année ;
- le recensement des enfants de la naissance à 10 ans pour le cadeau de Noël offert par la commune ;
- le recueil des adresses mails, pour adresser les informations communales à ceux qui le souhaitent ;
- la tenue des listes électorales.

Un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants est disponible en mairie.

L'entretien des concessions et du cimetière

Nous rappelons aux concessionnaires et aux familles qu'il est de leur devoir, contrat oblige, d'entretenir leur concession. A défaut, celle-ci pourrait être considérée à l'abandon et la mairie serait en droit d'engager une procédure de reprise.

Depuis le 1er juillet 2022, les produits phytosanitaires y sont interdits, compliquant beaucoup les travaux de désherbage des allées, inter-tombes et entre-tombes assurés par les agents communaux.



ÉTAT CIVIL

Deux nouveaux baccalauréats mention très bien à Haudivillers

Félicitations à Bastien Lesur et à Charlie Grosdemange

Nous sommes heureux cette année de pouvoir honorer deux jeunes Haudivillois qui se sont fait remarquer par leur excellente réussite scolaire.

Toute l'Equipe Municipale se joint à moi pour souhaiter à toutes celles et ceux qui viennent d'obtenir le brevet ou le baccalauréat, à Bastien et à Charlie, une très belle réussite dans la poursuite de leurs études.

Le Maire, Sylvain Frenoy

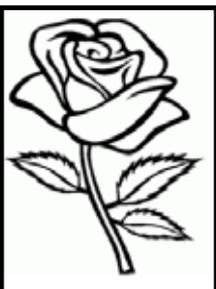


Charlie

MARIAGES

Sébastien, Michel, Gilbert AMBROISE et Galina GARAEVA
mariés le 03 septembre 2022

Tous nos voeux de bonheur



DÉCÈS

Gabrielle, Marie, Hélène DELATTRE
le 25 juillet 2022

Toutes nos condoléances aux familles

RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse de la séance du Conseil municipal du 21 octobre 2022

- L'intégralité de la séance est consultable en mairie et sur le site de la mairie -

1 – Travaux d'eaux pluviales avec la CAB (quorum : 12)

Monsieur le Maire explique que la collectivité a rejoint la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) depuis le 1er janvier 2017 et lui a transféré sa compétence assainissement et gestion des eaux pluviales. A ce titre, la commune a demandé à la CAB : 1/ d'améliorer l'engouffrement des eaux pluviales vers un fossé rue des Bosquets, 2/ de créer un avaloir et une traversée de chaussée rue de l'Hôtellerie.

Libellé de l'opération	Montant des travaux € TTC	Montant à la charge de la CAB €	Montant à la charge de la commune €
Rue des Bosquets - Amélioration de l'engouffrement des eaux pluviales vers un fossé	11 983,83	6 990,45	4 993,38
Rue de l'Hôtellerie - Création d'un avaloir et d'une traversée de chaussée	13 708,44	7 996,59	5 711,85

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement et le lancement de cette opération d'assainissement pluvial ;
- de procéder aux paiements des titres de recettes qui seront présentés par la CAB.

2 – Programme d'éclairage public 2022-2023 avec le SE60 (quorum : 12)

Monsieur le Maire explique que la commune a transféré au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements sur les installations d'éclairage public (hors maintenance). Après étude, une opération d'aménagement d'éclairage public a été recensée dans diverses rues de la commune.

Monsieur le Maire expose que les travaux ci-dessous doivent être réalisés : **Eclairage Public - AERIEN - D9 – Village**. Il précise que le financement peut être effectué par un fonds de concours en application de l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article prévoit en effet que des fonds de concours peuvent être versés entre le SE60 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, par délibérations concordantes, pour financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, de maîtrise de la consommation d'énergie concernant notamment les investissements en éclairage public.

Lorsqu'il contribue à la réalisation d'un équipement, le fonds de concours est imputé directement en section d'investissement, sur l'article 2041 «Subventions

d'équipement aux organismes publics», et comptabilisé en immobilisations incorporelles, amortissables sur une durée maximale de 15 ans.

Le coût total prévisionnel des travaux TTC, au 18/07/2022, s'élève à la **30 770,47 €** (valable 3 mois). Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune est de **26 038,36 €** (sans subvention) ou **5 192,52 €** (avec subvention).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** la proposition financière du SE60 de procéder aux travaux ;
- **Acte** que l'exécution des travaux dépendra du calendrier de priorisation des travaux examiné par le SE60, en fonction des crédits budgétaires disponibles, de l'impact environnemental et économique, en concertation et coordination avec les différents partenaires et de la commande de matériel. Une notification sera envoyée à la commune ;
- **Demande** au SE60 de programmer et de réaliser ces travaux et prend acte que les travaux se réaliseront suivant le calendrier d'instruction de l'appel à projets en cours ;
- **Demande** au SE60 de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Oise. L'obtention de la subvention ou dérogation conditionnera le démarrage possible des travaux ;
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction du taux d'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux ;
- **Autorise** le versement d'un fonds de concours au SE60 ;
- **Prend acte** du versement de la participation en une seule fois après l'achèvement des travaux ;
- **Inscrit** au Budget communal de l'année 2022, les sommes qui seront dues au SE 60, selon le plan de financement prévisionnel : dépenses afférentes aux travaux sont de **3 269,37 €** (montant prévisionnel du fonds de concours sans frais de gestion et avec subvention), dépenses relatives aux frais de gestion sont de **1 923,15 €**.

3 – Demande de subvention à la Région pour la plantation de haies (quorum : 12)

Monsieur le Maire explique que le Conseil municipal de la commune peut bénéficier auprès du Conseil Régional des Hauts de France d'une subvention au titre des aides Nature En Chemins. L'objectif de cette aide est de favoriser la biodiversité ordinaire et de conserver, restaurer, reconquérir la trame écologique que constituent les chemins ruraux et voies communales, ainsi que les délaissés adjacents, par

le biais de plantation de haies, d'arbres et création ou restauration de mares. Le montant des aides est de 90% sur les plantations et 50% pour la partie main d'œuvre.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subvention Région main d'œuvre :	4 050.00 €
(Dépense subventionnable :	8 100 €)
Subvention Région plantation :	4 633.74 €
(Dépense subventionnable :	5 148.60 €)
Part communale :	4 564.86 €
Total HT :	13 248.60 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la contenance du projet des travaux ;
- sollicite une subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France au taux maximum ;
- prend l'engagement de réaliser les travaux si les subventions sollicitées sont accordées ;
- prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

4 – Prélèvements automatiques sur les comptes de la trésorerie (quorum : 12)

Monsieur le Maire informe les élus que le comptable de la commune a fait un rappel afférent aux conditions réglementaires à respecter pour la mise en œuvre des paiements sans ordonnancement préalable, processus dérogatoire de paiement. Pour cela, une délibération générale reprenant les dépenses concernées ou une décision du Maire doit être prise sans citer les fournisseurs, mais uniquement les dépenses (ex: fourniture d'électricité). Ensuite, pour chaque fournisseur, outre la délibération générale précitée ou décision, il convient de transmettre les documents suivants :

- un contrat de la fourniture concernée, dont la date d'application n'est pas dépassée signé par le fournisseur et le client (l'ordonnateur ou son délégataire);
- un mandat de prélèvement SEPA renseigné mais non signé, qui sera signé par le comptable uniquement, puis renvoyé à l'ordonnateur.

Le processus de la dépense s'achèvera avec la régularisation du mandat (pièce justificative : la facture). A partir du 15 octobre 2022, les prélèvements constatés sur le relevé Banque de France du Service de Gestion Comptable (SGC), pour lesquels le service comptabilité ne dispose pas d'un mandat signé du comptable DESCAMPS Patrick, seront rejetés. Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de délibérer sur les dépenses pouvant être payées sans ordonnancement préalable ou avant service fait et propose les dépenses suivantes :

- le remboursement d'emprunts ;

- le remboursement de lignes de trésorerie ;
- les abonnements et consommations de carburant ;
- les abonnements et consommations d'eau ;
- les abonnements et consommations d'électricité ;
- les abonnements et consommations de téléphone fixe et d'internet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable.

5 – Décision modificative n°1/2022 du budget communal (quorum : 12)

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'apporter des ajustements au budget communal, notamment sur les opérations de travaux au cimetière et d'éclairage public.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
73212: dotation sollicitée communautaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 000.00 €
6455: cotisations assurances personnel	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	7 000.00 €
INVESTISSEMENT				
001: solde exécution section investissement	0.00 €	2 089.00 €	0.00 €	0.00 €
2041552: op 114: éclairage public	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2195: op 234: Cimetière et calvaire	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2155: op 221: Matériaux techniques	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2313: op 222: Travaux bâtiments	0.00 €	83 730.00 €	0.00 €	0.00 €
1611: emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 819.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	135 819.00 €	0.00 €	135 819.00 €
Total Général	142 819.00 €		142 819.00 €	

6 – Rapport d'activités 2021 du Syndicat d'Energie de l'Oise (quorum : 12)

Monsieur le Maire explique aux élus que, conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués syndicaux sont entendus. Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2021.

Le conseil municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au syndicat, et à l'unanimité prend acte du rapport d'activités 2021 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

7 - Questions diverses

1 - Analyse de l'eau : Monsieur le Maire fait part des analyses d'eau des 14 juin et 07 octobre 2022 qui font apparaître une eau conforme aux exigences de qualité.

2 - Démission d'un conseiller municipal : Monsieur le Maire fait circuler le courrier de Madame Martine

RIVOLIER qui fait part de sa démission pour des raisons d'éloignement géographique.

3 - Tour de table

M. le Maire :

- explique que SOS médecin va ouvrir le 2 novembre prochain à Beauvais. Il y aura 6 médecins et 15 remplaçants. Ils seront ouverts 24h/24h et 7 jours sur 7. Ils pourront faire des visites à domicile dans un rayon de 7 kilomètres par rapport à leur cabinet. Une information sera insérée dans le prochain bulletin communal.

- informe que les travaux de la bibliothèque et ceux de l'ancienne poste se terminent.

- demande si on pose des illuminations pour les fêtes de fin d'année :

Après un tour de table, il est décidé de ne pas poser d'illuminations pour les prochaines fêtes.

Il y aura néanmoins l'installation d'une scène, à côté de l'église, devant la mairie.

M. FAUCHEUX :

- explique que la pose des figurines au niveau du passage piétons devant l'école est une très bonne chose.

- demande s'il serait possible que les élus soient prévenus un peu plus tôt pour les différentes réunions auxquelles ils sont conviés.

- s'il y a un retour sur la demande de financement pour la vidéo protection :

Monsieur le Maire répond que, pour le moment, il n'a pas eu de retour sur cette demande de financement qui a été adressée à la région.

- signale que le calvaire se situant proche du

stade de football est en mauvais état et qu'il serait nécessaire de le remettre en état.

Mme SOREL :

- signale que le grillage se situant à côté de la salle polyvalente a été enlevé et demande s'il va être remis.

Monsieur le Maire répond par la négative. Celui-ci devenait même dangereux pour les enfants.

Mme REMY :

- informe les élus que les travaux d'aménagement de la bibliothèque avancent bien et que les lecteurs apprécient.

Mme THOMAS :

- signale que les figurines installées devant l'école sont très bien et demande s'il y a toujours des dégradations au city stade.

M. le Maire explique que la société qui a réalisé cet équipement devrait venir changer les planches de la clôture qui sont abimées.

M. CLERGET :

- informe que les travaux du cimetière sont pratiquement terminés. Un groupe de travail va être mis en place pour rédiger le futur règlement du cimetière.

M. MARCHADOUR :

- signale que les travaux de la bibliothèque, de l'ancienne poste avancent bien.

L'orthophoniste devrait commencer son activité mi-novembre.

- Le bar a déposé un permis de construire pour son projet d'épicerie qui devrait ouvrir au printemps 2023.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en mairie ou sur le site internet <http://haudi.fr>

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

HAUDIVILLERS ATHLÉTIC CLUB



La saison 2022/2023 a repris le 1er septembre avec de nouveaux licenciés.

Les jours d'entraînement sont les mardis et les jeudis soir, départ 19 h 00.

Bienvenue aux nouveaux et pour celles et ceux qui sont intéressés, n'hésitez pas à venir essayer.

Le Président
Stéphane HULLOT

CLUB DU 3^oAGE " LES RENCONTRES "



La Présidente

Eh non ! L'Association du 3^{ème} âge n'était pas encore morte ... mais maintenant, c'est fait.

Du fait des désorganisations provoquées par la pandémie du «COVID 19», nos adhérents étant pratiquement tous des «Personnes à risques» , les Assemblées Générales ont été effectuées avec beaucoup de retard.

La Présidente a demandé à être remplacée à ce poste de responsabilité depuis plusieurs années, sans succès.

Il a donc été organisé, en date du 23 mai 2022, une Assemblée Générale Ordinaire ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Lors de cette dernière, la Présidente ne se représente pas pour raison de santé et personne ne se manifeste pour permettre la poursuite de l'Association «Les Rencontres Club du 3^{ème} Âge».

En conséquence la dissolution de la-dite association a été prononcée.

Le solde de la trésorerie a été reversé, selon les vœux de Monsieur le Maire, au profit du CCAS dont faisait partie la Présidente.

Le Club, c'était (entre autre) :



Le Repas annuel



Le Loto



La Gym adaptée



Le Loto



L'atelier Mémoire



La dernière Séance



La Brocante

HAUDICOM&FÊTES

Changements au sein de HaudiCom

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2022, Mme Martine RIVOLIER, quittant la région, a fait part de sa démission du poste de Présidente.

Suite à cela, Madame Géraldine DEGEITERE a accepté de lui succéder à la condition de répartir l'ensemble des tâches (*celles de la commission Fêtes et Cérémonies et celles de HaudiCom*) en trois volets avec un responsable par volet.

Après l'élection des membres, le Bureau se constitue de la façon suivante :

- Présidente : Mme Géraldine DEGEITERE
- 1er Vice-Président : M. Denis DEBRYE
- 2e Vice-Président : M. Sylvain FRENOY
- Trésorière : Mme Dominique HUGUET
- Secrétaire : Mme Martine HUMMEL (jusqu'au 31/12/2022)

Ont accepté d'être responsable des volets :

- Fêtes et Cérémonies : Mme Géraldine DEGEITERE
- Ateliers et troc : Mme Martine HUMMEL
- Information et communication : M. Bernard CLERGET

Au sein d'une équipe de bénévoles, les membres ont souhaité continuer à faire de cette association une référence pour l'organisation de manifestations festives, l'organisation d'ateliers « scrapbooking, floraux, comptines... » et la réalisation du bulletin d'informations communales « Haudi Actu », les flashes info, la gestion de la messagerie contact@haudi.fr, du panneau lumineux, du site de la commune, etc...

Lors de cette AG, les membres ont majoritairement souhaité renommer l'association HaudiCom. Ensuite, il a été décidé par un vote à l'unanimité, de nommer l'association :

HaudiCom&Fêtes

Cette association est entièrement au service des villageois.

Pour fonctionner, elle a besoin de bénévoles. Chaque personne est précieuse pour son dévouement, son expérience et son savoir-faire.

N'hésitez-pas à nous rejoindre. Nous accueillons toutes les personnes de bonne volonté.

La Présidente
Géraldine DEGEITERE

L'atelier floral du 8 octobre

Avec la reprise des activités, l'association HaudiCom&Fêtes a proposé, ce samedi 8 octobre, un atelier floral animé par nos deux bénévoles Lysiane et Béatrice.

Les retrouvailles ont été, des plus agréables puisque nous nous sommes retrouvés à treize inscriptions.

Sur les conseils avisés de nos animatrices, les participantes ont pris plaisir à réaliser leur créativité sur le thème « composition structurée en transparence ». Aussi, chaque participante était munie de son matériel de base, un vase transparent, à composer selon son inspiration.

Béatrice donnait des conseils sur les choix des végétaux aux couleurs de l'automne mis à leur disposition, tandis que Lysiane faisait la distribution des fleurs fraîches et expliquait la mise en place de celles-ci. Ensemble, elles se sont complétées pour nous transmettre leur savoir-faire et donner plein d'astuces.

Nous avons terminé cet atelier par une collation toute en gourmandise. Nous remercions Françoise H., Marie-Laure, Brigitte et Géraldine pour les gâteaux qu'elles avaient préparés.

A l'issue de la séance, les personnes ont le plaisir de repartir avec leur réalisation !



Atelier floral
du 8 octobre 2022
Thème d'une composition
structurée en transparence



L'atelier scrapbooking du 1er octobre



Les fêtes de fin d'année approchent et c'est tout naturellement que nos animatrices, Magali et Valérie ont proposé de se retrouver pour confectionner des cartes de Noël.

Nous accueillons les scrapeuses venues passer un moment divertissant dont certaines ont élaboré, pour la première fois, de jolies cartes. Au total, ce sont trois cartes qui sont proposées.

Par groupe de deux, Valérie explique comment superposer les étoiles qui seront collées sur une partie au centre de la carte et qui permettront de l'ouvrir. Et pendant ce temps, les autres scrapeuses, sur les conseils avisés de Magali, réalisent deux autres cartes de Noël. Les découpes, des bouteilles de champagne, des flûtes, des ballons en forme de cœur, des étoiles scintillantes sont à disposition sur la table afin d'embellir la carte, selon sa préférence.

Les animatrices sont attentionnées. Elles vont de table en table pour aider et conseiller. Au final, les cartes sont toutes différentes et toutes aussi jolies. Les scrapeuses sont fières de leur réalisation.

Pour clôturer cette agréable après-midi, nous nous sommes retrouvées autour d'un café et d'une boisson, à déguster un excellent gâteau aux pommes préparé par Géraldine et un kouign-amann apporté de Bretagne par Martine.

Nous vous donnons rendez-vous en début d'année prochaine pour la réalisation d'un calendrier ou d'une page sur le thème de la photographie. Cet atelier permettra d'accueillir 9 adultes qui pourront venir accompagnés de leur enfant qui souhaite participer à cette activité, à raison de 4 enfants maximum.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



Le premier anniversaire d'HAUDI'TROC



C'est un anniversaire, celui de l'ouverture du troc, il y a un an... C'est le 7 septembre que nous avons inauguré le projet d'ouvrir un troc à Haudivillers. Ses animatrices, Dominique, Martine et Isabelle sont ravies d'avoir créé, non seulement un lieu d'échanges, mais également de convivialité. Se rencontrer, ce qui nous a beaucoup manqué ces deux dernières années.

Nous nous retrouvons tous les 1er et 3e mardis de chaque mois, et parfois un samedi, à bavarder, prendre un thé, un café ou une boisson fraîche. C'est un moment de partage apprécié des personnes qui prennent plaisir à venir troquer.

C'est une quarantaine de troqueuses et de troqueurs qui viennent nous rendre visite et c'est avec un grand plaisir que nous les accueillons.

Aussi, en déposant des objets dont nous n'avons plus l'utilité, soit parce que nous changeons de décoration ou bien parce que nous nous en sommes lassés, nous rendons une personne ravie d'avoir déniché l'objet qui viendra décorer un coin de pièce, une chambre... le tableau qui manquait dans l'entrée, une jolie jupe, un nouveau pull... sans que cela ne lui coûte un centime. Car, rappelons-le, il n'y a pas d'argent. Les objets ne s'achètent pas, ils sont

échangés. Ainsi, quelle satisfaction de trouver une nouvelle ménagère ou des ustensiles de salle de bain qui manquaient... changer sa vaisselle, ses verres... Et quel bonheur de partager un moment accueillant.

Alors, avec votre complicité, nous souhaitons que ces moments de partage perdurent et nous vous attendons pour longtemps, nous le souhaitons vivement.

Les animatrices du troc,
Dominique, Martine et Isabelle

Nous avons pour projet d'organiser un Troc aux plantes le 23 avril 2023.

Cette manifestation a pour principe de l'échange, c'est aussi une bonne occasion, de partage entre jardiniers des connaissances, des expériences de jardinage et également riches de découvertes.

L'échange des plantes, des graines, des semis, des boutures, des bulbes et bulbilles, des rejets, des drageons... mais aussi des plantes dont vous ne voulez plus.

Pour proposer des plantes à l'échange ou semis :

- Prévoyez plusieurs types de plantes : des vivaces ou arbustes de culture facile, à la portée des débutants mais aussi des plantes moins courantes qui raviront les jardiniers.
- Anticipez et préparez les plantes à échanger pour que les plantes soient bien enracinées et offrent une bonne reprise. Pour ce faire, pensez à garder tous vos surplus, vos excédents de semis ou les semis spontanés, divisions, etc.
- Essayez de mettre les noms, sur chaque godet ou pot (si vous n'avez pas d'étiquettes, découpez-en dans des bouteilles de lait et utilisez un marqueur à pointe fine indélébile pour écrire le nom). Pour échanger des graines, récoltez puis mettez en sachets étiquetés avec le nom. Si vous n'avez pas de sachets, vous pouvez les fabriquer en papier.

Vous en serez informés par le biais de flyers que vous trouverez dans votre boîte aux lettres.

Nous souhaitons pouvoir vous donner rendez-vous et que les retrouvailles n'en seront que meilleures au printemps 2023 et avec le retour du soleil !

L'HARMONIE HAUDICŒUR



L'harmonie HAUDICŒUR, en partenariat avec la CMF – Confédération Musicale de France- de l'Oise représentée par Monsieur JACQUEMIN, a organisé la « Journée CUIVRES » le dimanche 25 septembre 2022.

Une douzaine de musiciens se sont retrouvés dans la salle des fêtes d'Haudivillers.

Avant de démarrer cette formation, un petit café et des viennoiseries leur ont été proposés.

Deux groupes se sont ensuite formés, un groupe pour les trompettistes et un autre regroupant les barytons, les trombones à coulisse et un soubassophone,

Les musiciens venant de toute l'Oise (Abbecourt, Bonneuil les Eaux, Clermont, Haudivillers...,) étaient sous la direction de 2 professeurs de musique :

Jonathan Abbot - Professeur de trombone - accompagnateur Piano et directeur des Harmonies de Nogent sur Oise et Chantilly ;

Nicolas Hescht - professeur de formation musicale et Trompette - Conservatoire de Noyon et Chauny.

La matinée fut consacrée à l'étude de 5 nouveaux morceaux. Le midi, tout le monde s'est retrouvé autour d'un plateau repas.

Après cette pause bien méritée, il était temps de rejoindre l'église pour une répétition entre élèves, puis avec l'Harmonie HaudiCoeur,

A 17 h, le concert s'est déroulé en 2 parties.

En premier lieu, les 2 professeurs, entourés de leurs élèves, nous ont présenté les cinq morceaux préparés le matin.

Ensuite, les musiciens d'HaudiCoeur, accompagnés de 2 saxophonistes de Bonneuil les Eaux, ont pris place autour des élèves et des professeurs pour interpréter la seconde partie du concert.

La journée s'est terminée par le « verre de l'amitié » offert par la CMF Oise. Ce fut une belle journée, appréciée de tous. A refaire.

ODI-JEUN



Les membres de l'Association remercient les nombreuses personnes présentes à la fête de l'été qui a eu lieu à la fin du mois de juin. Un bon moment de convivialité !

Nous regrettons cependant que près de 30 personnes aient réservé leur part de méchoui, sans venir la chercher..., c'est une dépense inutile à la charge de l'association.

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 19 novembre pour la soirée Beaujolais. Au menu : apéritif, coq au vin, salade, fromage, dessert, boisson incluse pour 25 €. Animation de la soirée par un DJ. Bonne humeur garantie !

L'activité gymnastique a également pu reprendre cette année. Vous êtes tous les bienvenus, homme ou femme, pour 1 heure de sport, chaque vendredi de 19 h 30 à 20 h 30. La cotisation annuelle est de 75 €.

L'ensemble des membres vous souhaite une belle fin d'année, et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, pour la brocante, prévue le lundi de Pâques. Organiser une telle manifestation demande du temps, de l'énergie et de nombreux bénévoles. Faute de bras, l'édition 2022 n'a pas pu avoir lieu, et nous sommes heureux, sauf contre-ordre majeur, de vous donner rendez-vous en 2023.

Bien cordialement,

Le Président,
Jean Paul CLOPIER



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

LE CPI HAUDIVILLERS SUR TOUS LES FRONTS

Au cours du 2e trimestre, nos rangs se sont étoffés. En effet, les Sapeurs HACQUE Audric et DEMEYER Arthur sont venus rejoindre notre effectif. Nous comptons à ce jour 16 personnes dont 2 femmes.

Audric est issu des Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Bresles et de Clermont. Quant à Arthur, c'est sur le tard qu'il intègre le CS Bresles où il a pu passer un à un les différents modules afin de devenir pleinement opérationnel. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nous adressons également toutes nos félicitations au Caporal DEMEYER Valentin qui a réussi, au terme de plusieurs épreuves, le concours de Caporal de Sapeur-Pompier Professionnel. Celles-ci ont été suivies d'une formation intense de deux mois au sein du SDIS 60. Valentin s'est vu remettre officiellement des mains de son père le Casque F1 lors d'une cérémonie à la Direction Départementale. Le jeune caporal est affecté au centre de secours de Lamorlaye. Toutes nos félicitations à Valentin.

Le 18 juin dernier, sous un beau soleil, nous avons participé à la kermesse des écoles. Nous avons pu vous montrer nos différents matériels, certaines personnes se sont essayées au port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) et voir ainsi notre tenue complète lors des incendies. Une démonstration de secourisme et un parcours pour les enfants ont également été proposés mais la star de cette journée était belle et bien la lance car, sous cette journée ensoleillée et chaleureuse, elle a pu rafraîchir bon nombre de personnes. Nous avons déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Les Sapeurs-Pompiers de Haudivillers sont également présents au niveau national, notamment

sur le front des feux de forêts comme ce fût le cas du Sergent DOMINIK Damien et du Caporal CHANTAREAU Léa respectivement affectés au Centre de Secours Principal de Beauvais et Centre de Secours de Noyers Saint Martin.

Au cours de cette colonne de renfort, Damien était basé au centre de secours de Berre l'Etang (près de Marseille) où il participait en groupe d'attente (pour un départ plus rapide depuis un lieu donné), il réalisait également des missions de secours à personnes et d'incendie en domaine urbain. Il a pu également voir l'organisation du CODIS 13 (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie de Secours) lors d'une telle opération.

Léa, quant à elle, était basée en Gironde au Centre de secours de Bruges. Tout comme Damien, elle a pu réaliser des missions courantes mais elle a pu aller sur le front notamment en relève sur le feu de Landiras et de La Teste mais aussi en défense des points sensibles et attaque des fronts de flammes sous largage de canadais.

Tous les deux garderont un bon souvenir de cette expérience marquante, de par les moyens matériels engagés et par la solidarité des civils/pompiers envers le personnel engagé sur les feux.

!!!! INFO SAINTE BARBE !!!!

Après 2 ans d'absence en raison de la pandémie, nous sommes ravis de vous retrouver salle Monique de l'Odéon le Samedi 03 décembre à 19h30 sous une nouvelle formule. Un repas autour des Antilles. Des flyers vous seront distribués très bientôt !!!

Les Pompiers d' Haudivillers

HAUD'HISTOIRE



L'exposition « **les jeux et les jouets à travers les âges** » que nous avons prévue le dimanche 16 octobre n'a pu se tenir. Nous la reportons à l'année prochaine.

Pour rappel, notre association a pour objet le recueil, l'exploitation et la promotion de toutes les informations ayant trait à l'histoire, la géographie, l'architecture, l'archéologie, ...

Si vous souhaitez adhérer à l'association, le montant de la cotisation est fixée à 10 € / an.

Il vous suffit de contacter un membre du bureau de votre choix ou de prendre contact sur la boîte :

br.hummel@laposte.net



Le Président,
Bruno Hummel

« NOS ENFANTS D'ABORD »



C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est achevée l'année scolaire 2021/2022.

régulière ou ponctuelle, sous forme de dons, de lots ou d'aide sur les manifestations.

Elle a vu une nouvelle équipe motivée prendre ses marques et proposer aux enfants de nombreuses manifestations (Halloween, la chasse aux œufs de Pâques, la kermesse de fin d'année) qui ont rencontré de jolis succès.

La kermesse a marqué les esprits, les enfants ont passé une très belle journée grâce à tous les acteurs qui ont apporté leur aide et participé à cette belle réussite.

Un grand merci aux parents, aux enseignantes, aux pompiers d'Haudivillers, aux associations HaudiCom et Odijeun et aux municipalités du RPI.

C'est grâce à ces manifestations et à la participation des parents aux différentes actions menées dans l'année (tombola, vente de fleurs, de chocolats...) que «Nos enfants d'abord» a pu financer l'intégralité de la sortie scolaire au Château de Breteuil.

Nous espérons que cette nouvelle année sera auréolée du même succès, sinon mieux !

Vous pouvez à tout moment nous apporter votre aide,

Ajoutez d'ores et déjà à votre calendrier la date des prochains évènements :

- le lundi 31 octobre 2022 à 18h00, défilé et soirée d'Halloween pour les enfants du RPI à la salle des fêtes d'Haudivillers.

- le dimanche 13 novembre 2022, de 10h00 à 17h00, la bourse aux jouets et à la puériculture, à la salle des fêtes d'Haudivillers.

- le vendredi 16 décembre 2022 après-midi, goûter de Noël au sein de l'école.

N'hésitez pas à communiquer avec nous et suivre notre actualité via l'adresse mail :

nosenfantsdabord60@gmail.com et le facebook de l'association [APE Nos Enfants D'abord](#).

L'équipe espère que vous avez passé une bonne rentrée et a hâte de vous retrouver sur les prochains évènements.

A très bientôt,
L'équipe Nos Enfants d'Abord



AMÉNAGEMENTS

La rénovation des salles de classe

Durant des décennies notre école, située dans un bâtiment communal, a accueilli plusieurs générations d'enfants. Mais, au fil du temps et malgré un entretien régulier, les locaux étaient devenus vieillissants. Il était impératif d'entreprendre une rénovation.

Dans un souci d'économie d'énergie, l'isolation thermique a été réalisée grâce à une subvention énergétique conséquente, à hauteur de 80% des coûts.

Profitant des deux mois des vacances d'été, d'importants travaux ont été effectués.

Dans la classe de primaire, changement de quatre fenêtres et des deux portes pour mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), pose de quatre volets roulants à énergie solaire, réalisation d'un plafond chauffant par rayonnement, pose d'un sol souple acoustique et application d'une peinture murale.

Dans la classe de maternelle, pose d'un sol souple acoustique, peinture murale, changement de toutes les dalles de plafonds, y compris celles qui sont chauffantes.

Un électricien a remis aux normes actuelles le circuit électrique, a procédé au branchement du nouveau plafond chauffant et à l'installation des panneaux d'éclairage à Leds dans toutes les pièces de l'école et dans la salle d'activités.

Au mois de septembre deux classes sur trois disposeront d'un tableau numérique.

C'est avec un grand plaisir que nous souhaitons aux enfants, au corps enseignant et aux ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) une bonne année scolaire dans des salles confortables, lumineuses et fonctionnelles.

Un grand merci aux employés communaux pour leur aide et leur disponibilité durant ces deux mois.



L'extension du cimetière



Les gros travaux se sont terminés le 9 septembre par la rénovation du revêtement de l'allée d'accès en réalisant un gravillonnage bicouches.

Près du portillon, un emplacement pour les véhicules a été aménagé. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite.

Il reste encore des points à réaliser :

- L'approvisionnement et l'identification de conteneurs à déchets ;
- La préparation du terrain, le semis et l'entretien de gazon dans les zones libres. La vente de l'ancien portail, confiée à un de nos administrés, permettra de financer les graines ;
- Le traçage des emplacements de stationnement le long de la rue du Souvenir et la mise en place de panneaux ;
- Le fléchage dans le village afin de faciliter le cheminement des visiteurs ;
- L'affichage dans une vitrine étanche du plan du cimetière déjà disponible sur le site de la commune ;
- La rédaction d'un nouveau Règlement par la Commission cimetière, puis son approbation par une délibération du Conseil municipal. En attendant, le Règlement du 8 novembre 2005 reste applicable et consultable sur le site de la commune.

Avec cette extension, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, sans affecter la partie ancienne, notre cimetière communal est resté agréable pour les visiteurs.



La transformation de l'ancienne poste

Le bâtiment de l'ancienne poste comprend, au rez-de-chaussée, une partie dédiée aux pompiers, et une autre partie constituée d'une pièce donnant sur la rue, d'une ancienne cuisine accessible par la cour via une rampe pour les personnes à mobilité réduite (PMR), et d'un WC aux normes PMR.

Le Conseil municipal a décidé d'aménager cette deuxième partie afin de pouvoir accueillir un professionnel de santé : une salle d'attente et un cabinet.

Sans que nous puissions en connaître la cause, tous les murs de ce bâtiment sont humides. Cette transformation consiste principalement à doubler les murs avec des plaques de plâtre hydrofugées, tout en ménageant une circulation d'air.

Une orthophoniste devrait s'y installer en fin d'année, à temps partiel dans un premier temps. L'association Haudi sur Scène à laquelle, jusque-là, les locaux étaient confiés, va s'installer désormais dans l'ancienne école maternelle.

Un nouveau service et une opportunité pour notre village.

Le Ciné Rural, lieu de convivialité simple

Le cinéma est malade. La fréquentation dans les grandes salles est en baisse de 30%, gardant les séquelles de sa maladie du covid.

Bien des spectateurs ont pris l'habitude de rester chez eux, confortablement installés dans leur canapé à regarder une série en vidéo à la demande. Ces abonnements ont scotché des personnes à leur domicile, alors que la plupart d'entre elles aspiraient à sortir de nouveau dès l'épidémie passée. Il est vrai qu'aller faire la file d'attente à l'entrée d'un complexe multisalles n'a rien de vraiment convivial.

Le cinéma rural est un contrepied à cela, car il se déplace vers les spectateurs. Il est de fait que la plupart des spectateurs se connaissent et ont plaisir à se retrouver et à échanger, surtout avant la séance. Pendant quelques minutes, la salle de projection devient un lieu de convivialité qui se prolonge dans le rire si le film est drôle, et dans les applaudissements finaux si le film était beau.

Dans les villages, c'est le phénomène d'entraînement qui amène les spectateurs. Untel fait route avec son voisin ou sa voisine, ou lui rappelle la séance. C'est cela qui fait tenir le Ciné Rural d'Haudivillers. Il n'y a aucune notion de rentabilité financière, c'est un service aux personnes qu'il convient de faire vivre au maximum.

La séance de reprise, avec TOP GUN – MAVERICK, a eu un beau succès avec 37 spectateurs.

Celle avec LES VIEUX FOURNEAUX 2 en a réuni 23.

Si vous souhaitez participer au choix des films, envoyez un simple email à bernard@haudi.fr.

A bientôt pour la prochaine séance !



La bibliothèque fait sa rentrée

Dès septembre, après une pause estivale, la bibliothèque a repris ses activités. Des agents de la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) sont venus toute une journée dans nos locaux pour faire « un désherbage ». Pour des raisons de gestion d'espace et de mise à jour des collections, les ouvrages ont été recensés afin de retirer des rayonnages les documents qui ne présentaient plus d'intérêt pour le public.

De nombreux livres ont été enlevés afin de donner un petit « coup de fraîcheur » à notre bibliothèque dans son offre de lecture.

Concernant les locaux, cette rentrée a été également l'occasion de réaménager l'espace bibliothèque. Tout en restant dans les locaux existants, situés à l'étage de l'ancienne école maternelle, la bibliothèque a pu bénéficier d'une nouvelle salle pour un accueil plus spacieux et plus confortable. Cette salle a été rénovée par l'équipe des agents techniques de la commune. Un espace destiné aux enfants a été créé et nos jeunes lecteurs semblent particulièrement apprécier ce nouvel environnement qui les invite à la lecture.

Suite à la réorganisation de notre bibliothèque, la

MDO a proposé de nous fournir des livres, pour les enfants et les adultes, afin de compléter notre collection et élargir l'offre de lecture proposée. Elle nous accompagnera aussi pour la mise en place de la signalétique de la bibliothèque.

La MDO, à nos côtés, a pour objectif de développer la lecture publique pour offrir à tous les habitants du département et dans tous les lieux du territoire un accès à une collection de documents conséquente, actualisée et diversifiée.

Notre commune était présente aux Assises départementales de la lecture publique le 23 septembre à Clermont. Cette journée était proposée par la MDO aux gestionnaires de bibliothèques communales.

La lecture permet de s'ouvrir au monde, de comprendre et de communiquer avec ce qui nous entoure. Elle permet aussi de se divertir, de rêver...



SÉCURITÉ

Arthur & Zoé font leur rentrée

Ils ont rejoint la zone scolaire à la mi-octobre.

Arthur & Zoé sont désormais parmi nous, les enfants les ont adoptés.

Ils ne quittent plus leur position et restent face à face, de chaque côté de la rue de l'Église, au niveau du passage piétons à la sortie de l'école. De jour, comme de nuit.

Ces deux figurines, avec leur sac à dos, leurs habits colorés, nul ne peut les rater et surtout pas les automobilistes qu'elles incitent à leur laisser le passage à l'approche de cette zone de danger et les remercient pour leur courtoisie.

Leur présence renforce l'impact des nouveaux panneaux signalétiques annonçant la présence d'enfants et demandant de ralentir.



ÉVÈNEMENTS

Le concert de cuivres

Le dimanche 25 septembre, l'harmonie HAUDICOEUR a reçu dans ses locaux la Master Class Cuivres.

En fin d'après-midi, après avoir passé la journée à travailler et répéter de nouveaux morceaux de musique, les musiciens nous ont fait découvrir dans notre église Saint-Martin le fruit de leur travail.

En première partie, les stagiaires et les intervenants ont marqué la fin de ce stage en nous présentant un concert de cuivres qui s'est terminé par l'interprétation de « Alors on danse » de Stromae.

En seconde partie, un concert de l'harmonie HAUDICOEUR accompagnée par les stagiaires a clôturé cette journée mélodieuse et conviviale.



Les fêtes communale et nationale

Les fêtes communale et nationale, organisées par la commission « fêtes et cérémonies », en partenariat avec l'association HaudiCom se sont déroulées en extérieur, grâce au soleil.

Pour l'ouverture de ce week-end de fête, nous avons accueilli, toujours avec plaisir, notre forain et son manège enfantin, sa structure gonflable, sa pêche aux canards, etc.

Le samedi, dès 19 h 30, nous avons organisé une animation musicale et dansante avec D. J. MCT CLUB jusqu'à 1 h du matin. Malheureusement, avec les beaux jours, les festivités locales se multiplient dans les communes et nous n'avons pas eu le monde que nous espérions. Malgré tout, les personnes présentes ont apprécié la qualité du son, l'animation et la diversité du style musical.

Le dimanche, n'ayant pas eu le manège auto-scooter, nous avons loué des kartings à pédales pour les adultes et les plus jeunes. Plusieurs grandes personnes et des enfants se sont amusés à faire des tours de circuit, voire une compétition, pas évident pour les moins jeunes. Pour les plus jeunes, il suffisait d'avancer un peu la selle et go ! Sur la piste !

Comme chaque année, la municipalité a offert des tickets de manège aux enfants de la commune de 3 à 11 ans (petit manège, structure gonflable, kartings à pédales)

Nous avons poursuivi l'après-midi de dimanche par un spectacle en caravane « Entre 2 bonnes mains » de la compagnie 100 mobiles.



Pour terminer la journée dans une bonne ambiance, le groupe Liberty'ye dancers de TILLÉ nous a fait une démonstration de danse country. Et pour celles et ceux qui le souhaitent, ils ont pu se divertir sur la piste.

Puis, nous nous sommes retrouvés le mercredi 13 en soirée pour la retraite aux flambeaux avec son char sur le thème « Haudivillers fait son cinéma » en compagnie de Mickey, réalisé et dessiné par des bénévoles de l'équipe. Dans le défilé, on pouvait apercevoir Blanche-Neige, Pocahontas, un dinosaure ou encore une petite princesse ! Ce défilé a été encore, cette année, très sympathique. Il a été suivi du magnifique feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Haudivillers et nous en avons pris plein les yeux !

La journée du 14 juillet a commencé par le traditionnel concours de pétanque, sous une forte chaleur, mais toujours bien apprécié par les participants et dans une bonne ambiance. Ensuite, nous avons pu déguster et apprécier la Paëlla géante.

En milieu d'après-midi, toujours avec une météo clémente, la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée devant la mairie, puis au monument aux morts. Ensuite, nous nous sommes retrouvés sur la place communale. Nous avons pris beaucoup de plaisir à écouter le concert joué par l'Harmonie HaudiCoeur, à l'ombre du chêne.



Merci aux Haudivillois(es) qui ont participé à ces festivités durant ces quatre jours. Avec ce beau temps et les

animations proposées, nous espérons avoir un peu plus de monde. C'est beaucoup d'investissement et de temps passé. Nous sommes toutefois heureux de pouvoir vous apporter des moments conviviaux.

Un grand merci à toute l'équipe de la commission « fêtes et cérémonies » et de l'association HaudiCom pour son dynamisme et sa disponibilité pour la préparation de ces manifestations, ainsi qu'aux employés communaux et au conseil municipal.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain marché de Noël le dimanche 11 décembre.



LE COIN DES ENFANTS

La venue des pompiers d'Haudivillers

En juin dernier, les pompiers sont intervenus à l'école d'Haudivillers pour les classes de maternelle jusqu'au CE2. Les enfants ont pu découvrir le métier de pompier, l'équipement, le camion de feu. Ils ont manipulé la lance à incendie, réalisé des parcours sportifs. Ils ont également pu assister à un exercice de sauvetage. Les plus grands ont été initiés aux premiers secours.

L'équipe enseignante remercie les pompiers pour leur intervention.



NOTRE VILLAGE



Un enfant du village, Jacky Hummel



de la Grande Rue. Il aurait aimé naître à Haudivillers, comme ses frère et sœur.

Jacky est passionné par la généalogie de sa famille, prompt à montrer des photos, lorsqu'elles existent. Il nourrit une certaine nostalgie du passé et s'intéresse naturellement à l'histoire de notre village, aux vieilles pierres et briques. Ses yeux pétillent lorsqu'il tourne les pages de sa collection de cartes postales du village, portant au verso le timbre oblitéré et la correspondance d'époque.

Lorsqu'une maison ancienne est abattue ou modernisée, ou même un simple mur, Jacky est triste. Lorsqu'un puits ou une cave est comblé, il est contrarié. Il aime rechercher les traces des 3 moulins à vent, de la chapelle ou de la maladrerie dont il reste très peu.

C'est ainsi que, tout naturellement, il est devenu membre de l'association Haud'Histoire, partageant ses souvenirs et ses investigations avec des passionnés.

Jacky a pris beaucoup de plaisir à occuper le poste de cantonnier d'Haudivillers. Il n'a pas hésité à quitter l'emploi à responsabilité qu'il occupait alors à Saint-Just-en-Chaussée pour entretenir désormais SON village, SES racines, même si, sur la fin, le travail était parfois un peu pénible et qu'il devait supporter l'humeur de quelques habitants. Mais ceux-ci, en fait, l'apprécient. Se rendre au travail en vélo, le matin à la première heure, quand le village s'éveille, était un grand bonheur.

C'est dans cet esprit qu'il guette la parution régulière du bulletin municipal. Il tient à remercier ceux qui ont écrit la lettre qui lui est dédiée dans le numéro 25. Cette attention l'a beaucoup ému.

Désormais retraité, Jacky continue à être passionné de bricolage. Bien des projets fourmillent dans sa tête pour terminer, améliorer, modifier sa maison et celles de ses enfants Mickaël et JérémY. Sauf le mercredi, réservé à ses petits-enfants Germain et Adèle et le dimanche, jour de repos. Lorsqu'il ne bricole pas il aime parcourir le tour de ville avec Patricia, son épouse.

Lorsque l'enfant Jacky partait en colonies de vacances, il avait besoin que sa maman lui envoie des cartes postales d'Haudivillers.

Quitter Haudivillers ? « Je suis perdu lorsque je ne vois plus le clocher du village » se plait-il à dire.

C'est au cours de l'année 1830 que Antoine Hummel arrive à Haudivillers. Fuyant la famine qui sévit alors à l'Est, il vient de loin, il est de nationalité allemande.

Dans notre village, il développe une activité d'horloger. Bien des horloges comtoises portent sa signature, et sa réputation l'amène à participer à la fabrication de l'horloge astronomique de la cathédrale de Beauvais.



Il épouse Adeline Lequeux et fonde une famille. Mais, en 1870, la guerre l'oblige à repartir en Allemagne, laissant femme et enfants à Haudivillers. Il n'est jamais revenu.

Son fils, Octave, est l'arrière-grand-père de Jacky. Arcade, le fils d'Octave, et Jean, le père de Jacky (vous suivez ?) sont tous nés à Haudivillers, y vécut et y reposent désormais.

Jacky se plaît à raconter qu'il a été conçu rue Jacques Boulanger où ses parents habitaient alors. Mais il porte le regret d'être né à Beauvais pendant que son père, Jean, assurait le déménagement de la maison familiale depuis la rue Jacques Boulanger vers le 23

La plantation de haies

Afin de limiter le ruissellement des eaux pluviales, le Conseil municipal a souhaité planter des haies, favorisant ainsi l'agro-écologie tout en constituant un réservoir de vie animale et végétale.

Nous avons rencontré les agriculteurs, les chasseurs et nous nous sommes appuyés sur les cartes des axes de ruissellement principal sur le territoire.

Dans un premier temps, six cents mètres de haies devraient être plantés sur trois sites : cent mètres sur le talus de la rue des Bosquets pour éviter l'écoulement des eaux et des boues venant des champs, le reste sur deux chemins ruraux.

Nous avons sollicité l'aide financière de la Région des Hauts de France pour réaliser ce projet.



DIVERS

Molière, ses origines beauvaisiennes

Il y a 400 ans, à Paris, naissait Molière (1622-1673), le plus grand dramaturge et comédien français. Il s'appelait Jean-Baptiste Poquelin, était le fils de Jean Poquelin, maître tapissier à Paris. Son grand-père, aussi prénommé Jean, pratiquait le même métier à Beauvais, mais il avait quitté sa ville d'origine en 1594 pour s'installer à Paris, paroisse Saint-Eustache. Pierre Goubert, dans sa thèse sur le Beauvaisis, indique que les Poquelin ou Pocquelin appartenaient à la haute bourgeoisie. L'un des ancêtres, au XVI^e siècle, touchait des créances dans 90 paroisses du Beauvaisis.



Adolescent, le futur Molière a étudié au collège de Clermont à Paris, mais aucun document ne l'atteste. Il aurait abandonné des études de droit vers 1643, après sa rencontre avec Madeleine Béjart, jolie comédienne qui devient sa compagne. Ensemble ils créent l'Illustre Théâtre. C'est à cette époque que le jeune Poquelin prend le pseudonyme de Molière. La raison de son choix est ignorée. Pour ma part, je pense et je l'écris dans mon *Dictionnaire picard* (Éd. Eklitra, 1990, p. 206) qu'il s'agit du toponyme picard « molière ». Il désigne un champ humide où la charrue a tendance à s'enfoncer. Troublant hasard, le patronyme Poquelin est aussi une référence picarde à l'eau. Dans le Compiégnois, une « poque » est une mare, et « une poque à lin », prononcée « poclin » était une mare dans laquelle on rouissait le lin.

Molière, petit-fils d'un picard beauvaisien, connaissait le picard des faubourgs de Beauvais. J'ai pu m'en rendre compte au cours de mes enquêtes nécessaires à la préparation de mon *Dictionnaire picard*, de 1971 à 1990. Des habitants de Marissel connaissaient encore le picard de leur enfance, le même que celui de Molière, dans ses comédies *Le Médecin malgré lui* et *Monsieur de Pourceaugnac*. Je développe ce sujet dans mon livre *La Littérature picarde du Beauvaisis et du Compiégnois* (Éd. Agence de la langue picarde, 2019, p. 47-56). Un petit exemple : Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, Nadine parle picard. Entre autres, elle dit : « Chés mon méri, Mosieu, et je veux faire pindre che bon pindard-là. »

Grâce à Molière, le grand dramaturge français, le picard littéraire possède ses lettres de noblesse.

François Beauvy

Docteur en langue et littérature françaises
de l'Université Paris X - Nanterre

Recette

PATÉ DE GIBIER

Ingrédients :

1 tranche de foie de porc
1 kg de viande de gibier
1 kg de gorge
1 gousse d'ail
1 oignon
1 feuille de laurier

1 échalote
1 branche de thym
1 œuf
3 grammes / kg de poivre
15 grammes / kg de sel
2 cl de calvados



- Hacher la viande, la gorge, le foie, l'ail, l'oignon et l'échalote.
- Ajouter le sel, le poivre, l'œuf et le calvados.
- Bien mélanger le tout.

- Répartir le mélange dans des bocaux et recouvrir avec une feuille de laurier.



- Fermer les bocaux avec un joint et les insérer dans un stérilisateur avec de l'eau froide (niveau 2 cm au-dessus des derniers pots).



- Faire cuire pendant 3 heures.
- Passé le temps de cuisson, retirer du feu et laisser refroidir jusqu'au lendemain.
- Sortir les bocaux, les sécher et les conserver dans un endroit sec et frais.



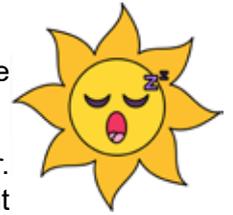
❖ (Vous pouvez faire la cuisson dans une terrine au four à 200°C. Le temps sera entre 1 heure et 1h30 (à surveiller))

Comptine : Le soleil ne veut pas se lever

Ce matin-là, le soleil n'avait vraiment pas envie de se lever. Il était tellement fatigué...

Il ouvrait un œil, puis le refermait, désespéré. Il avait beau étirer ses rayons autant qu'il le pouvait :

Rien à faire, il n'arrivait pas à se réveiller. Etendu de tout son long, le soleil se mit à réfléchir. Il travaillait depuis un sacré bout de temps ; d'ailleurs, si sa mémoire était bonne, il n'avait pas loupé une seule journée de travail depuis qu'il avait été embauché !



Et en plus de ça, c'était toujours lui le premier levé ! Pas étonnant qu'il se sente si fatigué... Il avait donc bien le droit à une petite semaine de vacances. Aussitôt dit, aussitôt fait : le soleil enfouit sa tête ronde sous les couvertures et s'endormit profondément...

Ce matin-là, les habitants de la Terre se levèrent tous très en retard. « C'est bizarre, pensèrent-ils, il devrait faire jour maintenant ! »

Car il était désormais plus de dix heures et la nuit régnait encore... Une fois l'effet de surprise passé, les habitants retournèrent à leurs occupations préférées : il fallait faire le déjeuner, laver les bébés, aller travailler...

Pourtant, très vite, la panique s'empara de tout le monde : les enfants avaient peur, les chiens couraient comme des fous en poussant des cris de terreur, les papas et les mamans ne savaient plus à quel moment de la journée on était ! Et que dire des pauvres agriculteurs ! Dans les champs, toutes les cultures arrêtaient de grandir.

A la fin de la journée, le Maire réunit les habitants de la ville : Il fallait trouver une solution, le soleil devait revenir ! Les idées fusaient de tous les côtés et il fut bien difficile de bien retenir celles qui avaient le plus de chance de succès.

Finalement, on décida de fabriquer un gigantesque réveil pour sortir le soleil de son sommeil et de lui envoyer une lettre pour lui dire à quel point il comptait pour les humains.

Le lendemain matin, lorsque la sonnerie du réveil retentit, le soleil ouvrit ses grands yeux ronds et aperçut la lettre venant de la Terre. Il la lut avec attention et, tout ému, versa des larmes de joie... Les habitants de la Terre crurent perdre la tête : hier, le soleil n'éclairait plus et aujourd'hui, voilà qu'il faisait la pluie !

JEUX

Sudoku

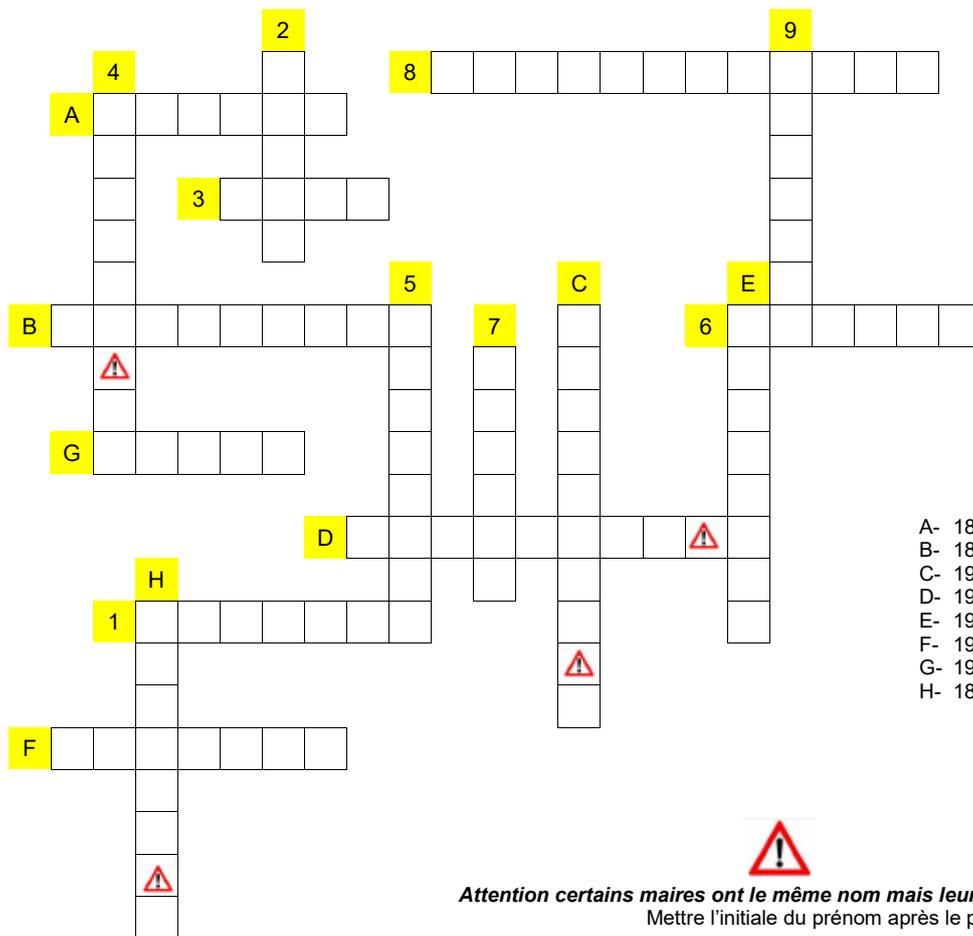


			6	1				
4					2		1	6
	6	7			9	8		
		9	2			4		
	4						5	
		2			4	1		
		6	1			2	9	
7	5		9					4
				3	6			



	8							7
				2		6	5	
6		1		8			3	
		2	6	7		3		
			5		9			
		9		1	2	4		
	1			9		5		3
	9	5		4				
4							7	

Mots croisés Les maires d'Haudivillers



- | | |
|----------------|----------------|
| A- 1822 – 1825 | 1- 1919 – 1935 |
| B- 1849 – 1857 | 2- 1825 – 1832 |
| C- 1935 – 1937 | 3- 1937 – 1950 |
| D- 1959 – 1971 | 4- 1837 – 1849 |
| E- 1971 – 1995 | 5- 1950 – 1959 |
| F- 1995 – 2014 | 6- 1832 – 1837 |
| G- 1904 – 1916 | 7- 2014 |
| H- 1866 – 1896 | 8- 1896 – 1904 |
| | 9- 1857 – 1866 |



Attention certains maires ont le même nom mais leurs prénoms sont différents :
Mettre l'initiale du prénom après le panneau.

A double sens

Huit mots vous sont proposés.

Inscrivez à gauche et à droite de chacun d'eux les chiffres correspondant à leurs deux définitions possibles.

- | | |
|-----|------------------------------------|
| 1. | A siffler |
| 2. | Vient de nous quitter |
| 3. | Dans le gratin |
| 4. | Peut-être mental |
| 5. | Entre deux pièces |
| 6. | Laisse un froid quand il s'en va |
| 7. | Au bord de l'eau |
| 8. | Impossible de l'être et de l'avoir |
| 9. | Maintenue par un piquet |
| 10. | Fait souffrir le rein |
| 11. | On l'ouvre en tirant |
| 12. | A sa règle |
| 13. | Peu banal quand il est sacré |
| 14. | Naturel quand il est plein |
| 15. | Aide à faire revenir |
| 16. | Peut-être de charme |

	Calcul	
	Air	
	Eté	
	Grève	
	Numéro	
	Jeu	
	Huile	
	Feu	

Trouvez les 7 différences



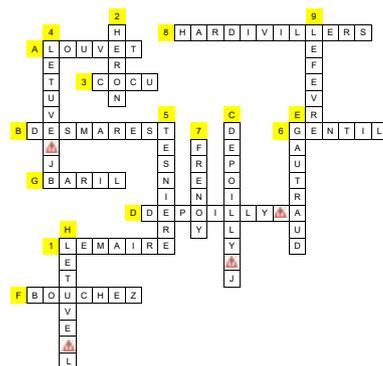
SOLUTIONS



2	8	5	6	1	3	9	4	7
4	9	3	8	7	2	5	1	6
1	6	7	4	5	9	8	2	3
3	1	9	2	6	5	4	7	8
6	4	8	7	9	1	3	5	2
5	7	2	3	8	4	1	6	9
8	3	6	1	4	7	2	9	5
7	5	1	9	2	8	6	3	4
9	2	4	5	3	6	7	8	1

5	8	4	9	6	3	1	2	7
9	3	7	4	2	1	6	5	8
6	2	1	7	8	5	9	3	4
8	5	2	6	7	4	3	9	1
1	4	6	5	3	9	7	8	2
3	7	9	8	1	2	4	6	5
7	1	8	2	9	6	5	4	3
2	9	5	3	4	7	8	1	6
4	6	3	1	5	8	2	7	9

4	Calcul	10
1	Air	14
6	Été	8
7	Grève	9
13	Numéro	16
5	Jeu	12
3	Huile	15
2	Feu	11



CALENDRIER MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

vendredi	11	cérémonie	place du 8 mai	La Commune
dimanche	13	bourse aux jouets et puériculture	salle polyvalente	Nos Enfants d'Abord
samedi	19	soirée Beaujolais	salle polyvalente	Odi-Jeun
samedi	26	atelier floral	salle polyvalente	HaudiCom&Fêtes
samedi	26	ciné rural	salle polyvalente	La Commune

DÉCEMBRE

samedi	3	repas de la Sainte-Barbe	salle polyvalente	Amicale des sapeurs-pompiers
dimanche	4	arbre de Noël des enfants	salle polyvalente	La Commune
dimanche	11	marché de Noël	salle polyvalente	HaudiCom&Fêtes
samedi	17	colis des aînés	salle polyvalente	La Commune

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE à 14h30

Salle polyvalente

L'arbre de Noël s'adresse aux enfants de 0 à 11 ans révolus au 31 décembre 2022.

Programme :

- Spectacle avec CATHY MINY : « MISS GLOUGLOU FAIT TOUS LES METIERS » ;
- Distribution des jouets par le Père Noël aux enfants sages !



COLIS DES AÎNÉS

SAMEDI 17 DÉCEMBRE à 14h00

Salle polyvalente

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale et l'équipe municipale ont le plaisir d'offrir le colis de Noël aux aînés de notre commune lors du goûter dansant animé par M. Arnaud GUIMARD.



Conditions d'attribution du colis des aînés : vous devez être âgé de 65 ans révolus au 31 décembre 2022.



SÉANCES DE CINÉMA RURAL



Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Samedi 26 novembre
20h00

Samedi 7 janvier
20h00

Samedi 28 janvier
20h00

Samedi 25 février
20h00



OUVERTURE DU TROC

Je troque, tu troques, nous troquons...

1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois

de 16 h à 18 heures

ancienne école, dans l'impasse, près de l'église

Venez troquer, venez partager

MOTOandCO
BEAUVAIS
www.motoandco.fr



**Votre spécialiste motos, scooters et quads
TOUTES MARQUES !**

Showroom 1300 m²
Équipement pilote - accessoires
pièces détachées d'origine et adaptables

13 avenue Rhin-Danube
60 000 ALLONNE
03.44.45.23.26

Visitez notre boutique en ligne



AC Décor

Peinture Décoration
Ravalement Vitrerie
Revêtement sols et murs

6 bis rue Emile hainaut 60510 Maudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr



ACHAT - VENTE - LOCATION

**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**
www.bresles-immobilier.fr

**LA
ITRINE D'AGNETZ**
www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

Aurélien SOREL
EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003
06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr

**FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**



GLACET S.A.R.L.

- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02



Concevoir
Créer
Entretien

**GAUDION
PAYSAGE**
Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27



COIFF' STYLE
Coiffure mixte & Esthétique

03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h



Rédaction
Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET,
Dominique HUGUET, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Geraldine
DEGEITERE

Mise en page : Adrien CLERGET

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr